

Fédération Internationale de Judo

IJF

ÉPREUVES

Hommes	Femmes
Jusqu'à 60 kg	Jusqu'à 48 kg
60-66 kg	48-52 kg
66-73 kg	52-57 kg
73-81 kg	57-63 kg
81-90 kg	63-70 kg
90-100 kg	70-78 kg
Plus de 100 kg	Plus de 78 kg

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 217 hommes
147 femmes
22 places non encore attribuées par sexe
386 athlètes au total

Maximum par CNO : 1 athlète par épreuve

SYSTÈME DE QUALIFICATION

Critères minimums d'admissibilité

Pour être admis à participer aux Jeux Olympiques, un judoka doit remplir les critères minimums ci-après :

- i. Être affilié à une fédération nationale membre de l'IJF
- ii. Être, au minimum, 1ère Dan (selon les statuts IJF art. 23.1)
- iii. Avoir participé au moins à 1 championnat mondial ou continental seniors ou à 2 tournois internationaux ou préolympiques de l'IJF au cours des 4 années précédant les Jeux Olympiques;
- iv. Être sélectionné par son CNO pour occuper une place obtenue par l'utilisation du système de qualification décrit ci-dessous.

Attribution de la qualification

La qualification est attribuée au CNO, qui est libre de choisir parmi les athlètes remplissant les critères minimums d'admissibilité ci-dessus. Les CNO ne peuvent inscrire des judokas que dans les catégories de poids dans lesquelles ils ont obtenu une place de qualification.

SYSTÈME DE QUALIFICATION DÉTAILLÉ

Les 386 places seront attribuées selon le système suivant :

	Hommes		Femmes	Catégories de poids	Total
1. Championnats du monde	6	+	6	12 x 7	= 84
2. Unions					
Afrique	3	+	2	5 x 7	= 35
Asie	5	+	3	8 x 7 (+2*)	= 58
Europe	9	+	5	14 x 7	= 98
Océanie	1	+	1	2 x 7	= 14
Amérique	6	+	3	9 x 7	= 63
Quota total des Unions	24	+	14	38 x 7	= 268
3. Pays hôte	1	+	1	2x7	= 14
4. Places sur invitation de la commission tripartite	Sexe et catégories de poids non encore définis.				= 20
TOTAL					= 386

* Le sexe et la catégorie de poids pour ces deux places ne sont pas définis à l'avance.

1. Championnats du monde 2007

Les six (6) premiers athlètes hommes et femmes dans chaque catégorie de poids aux Championnats du monde obtiendront une place pour leur CNO dans la même catégorie de poids aux Jeux Olympiques.

6 places x 7 catégories x 2 (hommes + femmes)

Total 84 athlètes

2. Systèmes de qualification continentale

268 athlètes se qualifieront par le biais des systèmes de qualification continentale, selon la répartition décrite dans le tableau ci-dessus. Le système de qualification spécifique à chaque continent est joint en annexe.

Total 268 athlètes

3. Pays hôte

Le pays hôte se voit attribuer directement une place dans chaque catégorie de poids. Si un athlète du pays hôte se qualifie par le biais des championnats du monde ou du système de qualification continentale, sa place sera réattribuée à l'Union asiatique de judo dans le cadre de son système de qualification.

7 places pour les hommes et 7 places pour les femmes

Total 14 places

4. Places sur invitation de la commission tripartite (CIO-ACNO-IJF)

20 places sur invitation de la commission tripartite seront attribuées aux CNO dont les judokas remplissent les critères d'admissibilité. La date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs demandes d'invitation est le 15 novembre 2007. La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution préliminaire des places sur invitation avant le 31 janvier 2008. L'attribution des dernières places sur invitation sera confirmée par écrit aux CNO entre avril et juillet 2008.

Total 20 places

PÉRIODE DE QUALIFICATION

13 - 16 septembre 2007	Championnats du monde 2007, Rio de Janeiro (BRA)
15 novembre 2007	Date limite à laquelle tous les CNO doivent avoir soumis leurs demandes de places sur invitations de la commission tripartite.
31 janvier 2008	La commission tripartite confirme par écrit aux CNO l'attribution préliminaire des places sur invitation.
21 mai 2008	Les Unions continentales informent les fédérations nationales/CNO du nombre de places attribuées.
7 juin 2008	Les CNO confirment aux Unions/à la IJF l'utilisation des places de qualification.
14 juin 2008	Les Unions confirment à l'IJF et aux fédérations nationales/CNO la réattribution en leur sein des places inutilisées.
Avril – juillet 2008	Attribution définitive des places sur invitation de la commission tripartite.
30 juin 2008	L'IJF confirme la réattribution des places inutilisées.
23 juillet 2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs formulaires d'inscription au comité d'organisation des Jeux de 2008 à Beijing.

DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Avant le 21 mai 2008, les Unions continentales informeront les CNO du nombre de places de qualification qu'ils auront obtenues. Les CNO auront jusqu'au 7 juin 2008 pour confirmer aux Unions continentales et à l'IJF l'utilisation des places qui leur ont été attribuées. Le 14 juin 2008 au plus tard, les Unions continentales confirmeront la réattribution en leur sein des places inutilisées, conformément au processus décrit ci-dessous. L'IJF entérinera la réattribution des places inutilisées pour le 30 juin 2008.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Si un CNO n'utilise pas une place obtenue lors des Championnats du monde 2007 ou par le biais du système de qualification continentale, celle-ci sera réattribuée au CNO suivant le mieux placé dans le classement de la catégorie en question établi selon le système de qualification de judo de l'Union concernée.

Si la place ne peut être réattribuée à un CNO de l'Union concernée, elle reviendra à l'IJF.

Union africaine de judo (UAJ)

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 21 hommes (3 athlètes x 7 catégories de poids)
 14 femmes (2 athlètes x 7 catégories de poids)
 35 athlètes au total

Maximum par CNO : 1 athlète par épreuve

SYSTÈME DE QUALIFICATION

L'UAJ se verra attribuer 3 places dans chaque catégorie de poids pour les hommes (21 places au total) et 2 places dans chaque catégorie de poids pour les femmes (14 places au total). Ces places seront attribuées conformément au processus décrit ci-dessous.

1. Des points seront accordés en fonction des résultats obtenus par catégorie de poids, à l'exception du « Toutes catégories ».
2. Seuls les athlètes ayant remporté au moins 1 combat dans un championnat ou tournoi obtiendront des points.
3. La somme des points enregistrés déterminera les qualifiés pour les 35 places réservées à l'Afrique (3 hommes + 2 femmes dans chaque catégorie officielle de poids).
4. Seules les compétitions se déroulant selon les règles de l'IJF et regroupant au minimum 8 pays participants (y compris le pays hôte) dans chaque catégorie de poids seront prises en considération.
5. Chaque pays peut engager :
 - Championnats d'Afrique et Jeux Africains : un(e) seul(e) combattant(e) par catégorie de poids
 - Tournois africains:

Pays hôte : 4 combattant(e)s par catégorie de poids
 Pays invités : 2 combattant(e)s par catégorie de poids
6. Plus les compétitions se rapprochent de la date des Jeux Olympiques de 2008 à Beijing, plus elles rapportent de points.

LISTE DES ÉPREUVES DE QUALIFICATION RETENUES PAR L'UAJ

➤ **Épreuves continentales seniors "Hommes & Femmes"**

- | | |
|--|-------------------------|
| 1. Championnats d'Afrique 2006 seniors | Ile Maurice : juin 2006 |
| 2. Jeux Africains 2007 | Algérie : juillet 2007 |
| 3. Championnats d'Afrique seniors 2008 | Maroc : mai 2008 |

➔ **Les 2 meilleurs résultats de ces 3 championnats continentaux seront pris en compte.**

➤ **Tournois internationaux pré-olympiques : 2006 – 2007 – 2008**

1. Tournois internationaux africains
2. Tournois internationaux européens/asiatiques

		N°	2006	2007	2008		
AFRIQUE	1	ALGÉRIE tourn. int.	Avril/Mai	MAROC tourn. int.	Avril	TUNISIE tourn. int.	Mars/Avr.
	2	CAMEROUN tourn. int.	pas organisé	CAMEROUN tourn. int.	Avril	CAMEROUN tourn. int.	Mars/Avr.
	3	ILE MAURICE tourn. int.	Mars	MADAGASCAR tourn. int.	Mai/Juin	ILE MAURICE tourn. int.	Mars/Avr.
	4	EGYPTE tourn. int.	Nov	AFRIQUE DU SUD tourn. int.	Mai		
		N°	2006	2007	2008		
EUROPE/ASIE	1		PARIS tourn. int. « H & F »	Février	PARIS tourn. int. «H & F »	Février	
	2		LEONDING « H »	Février	LEONDING tourn.int.	Février	
	3		HAMBOURG	Février	HAMBOURG tourn. int.	Février	
	4		MOSCOU tourn. int.	Avril	MOSCOU tourn. int.	Avril	
	5		Jigoro KANO tourn. int. « H »	Janvier	Jigoro KANO tourn. int. « H »	Janvier	
	6		FUKUOKA tourn. int. « F »	Déc			

TABLE DE NOTATION

Championnats continentaux

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
1er	80	100	200
2e	60	70	130
3e	40	50	100
5e	30	35	80
7e	15	20	65

Tournois internationaux pré-olympiques

Tournois africains

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
1er	20	30	40
2e	15	20	30
3e	10	15	20
5e	5	10	15
7e	3	5	10

Tournois européens & asiatiques

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
1er	40	60	80
2e	30	40	60
3e	20	30	40
5e	10	20	30
7e	6	10	20

CAS PARTICULIERS

1. En cas d'égalité au classement final entre deux ou plusieurs judokas, la qualification reviendra à celui qui a remporté la médaille ou le titre africain le plus récent.
2. En cas de changement de catégorie de poids, l'athlète ne pourra pas bénéficier des points de la catégorie précédente.
3. La résolution des cas non prévus par ce système reste du ressort du comité exécutif de l'Union Africaine de Judo.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

Les dates des épreuves de qualification seront confirmées d'ici à la fin 2006.

La liste complète des délais à respecter pour la qualification figure dans le système de qualification de l'IJF.

DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Avant le 21 mai 2008, l'UAJ informera les CNO/fédérations nationales du nombre de places de qualification qu'ils auront obtenues. Les CNO auront jusqu'au 7 juin 2008 pour confirmer l'utilisation de ces places à l'UAJ et à l'IJF. Le 14 juin 2008 au plus tard, l'UAJ suivra le processus de réattribution des places décrit ci-dessous et confirmera à l'IJF ainsi qu'aux CNO/fédérations nationales concernés l'utilisation des places allouées au sein de l'Union. Enfin, l'IJF devra valider la réattribution des places du quota inutilisées avant le 30 juin 2008.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Si un CNO n'utilise pas une place, celle-ci sera réattribuée à la fédération nationale/au CNO suivant le mieux classé dans la catégorie en question par le biais du système de qualification continentale. Si la place ne peut être réattribuée de cette manière, elle reviendra à l'IJF.

Union de Judo d'Asie (UJA)

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 35 hommes (5 athlètes x 7 catégories de poids)
 21 femmes (3 athlètes x 7 catégories de poids)
 + 2 athlètes supplémentaires (sexe et catégorie de poids non définis à l'avance)
 58 athlètes au total

Maximum par CNO : 1 athlète par épreuve

SYSTÈME DE QUALIFICATION

L'UJA se verra attribuer 5 places dans chaque catégorie de poids pour les hommes (35 places au total) et 3 places dans chaque catégorie de poids pour les femmes (21 places au total), plus deux athlètes supplémentaires. Ces places seront attribuées conformément au processus décrit ci-dessous.

1. Attribution aux CNO/fédérations nationales de l'UJA

1.1 Championnats asiatiques 2008 de judo

Le CNO/la fédération nationale du vainqueur de chaque catégorie de poids aux championnats asiatiques 2008 de judo obtiendra 1 place dans la catégorie de poids en question.

1.2 Système de points

Les places restantes attribuées à l'UJA dans chaque catégorie de poids seront attribuées par ordre décroissant aux CNO/fédérations nationales qui auront obtenu des points par le biais des tournois de qualification spécifiés, à l'exception des fédérations nationales qui se seront déjà qualifiées aux Championnats du monde 2007 et/ou qui auront remporté les Championnats asiatiques 2008 de judo.

Année	2006	2007	2008
Tournoi	Jeux asiatiques	Championnats asiatiques	Championnats asiatiques
1er	50	50	Qualifié
2e	30	30	60
3e	20	20	40
5e	10	10	20
7e	5	5	10
9e	3	3	6
Participation	1	1	2

Egalité

Lorsque deux fédérations nationales ou plus obtiennent le même nombre de points et que le classement pour la qualification aux Jeux Olympiques ne peut être déterminé, un ou plusieurs combats de qualification pour les Jeux Olympiques seront organisés pour les départager.

2. Critères de sélection des judokas des FN / CNO qualifiés

2.1. Critères

- 1) Les points obtenus aux épreuves ci-dessous tenues entre 2006 et 2008 sont comptabilisés.
- 2) Les points sont alloués en fonction des épreuves du groupe "A", du groupe "UJA" et du groupe "IJF".
- 3) Les points sont attribués sur la base de 30 points pour la 1^{ère} place en tournoi du groupe "A".

- 4) La liste des points attribués doit être fournie par la fédération nationale du membre de l'UJA au directeur sportif avec une copie des résultats officiels du tournoi.
- 5) Les points que les compétiteurs ont obtenus dans la catégorie Open ne sont pas comptabilisés.
- 5-1) Les points sont attribués pour toutes les places figurant dans le tableau ci-dessous. Les compétiteurs non classés obtiennent uniquement des points pour la participation, soit le plus petit nombre de points du groupe correspondant.
- 5-2) Lorsque le tournoi se déroule selon le système d'élimination de l'IJF avec double repêchage, le classement s'arrête à la 7^{ème} place. Les compétiteurs qui ne parviennent pas à la 7^{ème} place se voient attribuer des points de participation.
- 6) Pour être qualifiés, les athlètes doivent avoir remporté au moins un combat dans les épreuves sélectionnées.

2-2. Épreuves sélectionnées UJA (liste incomplète)

	Date	Groupe	EPREUVE	Ville	Pays
2006	novembre	A	Tournoi Int. Qingdao	Qingdao	Chine
	novembre	A	KRA Open Cup	Cheju Isl.	Corée
	décembre	UJA	Jeux Asiatiques	Doha	Qatar
	décembre	A	Tournoi Int. Femmes, Fukuoka	Fukuoka	Japon
2007	mars	A	Tournoi Int. Memory of Sanja	Almaty	Kazakhstan
	mai	UJA	Championnats asiatiques seniors	Koweït	Koweït
	août	A	Championnats Int. FAJR	Teheran	IRI
	septembre	IJF	Championnats du monde seniors	Rio de Janeiro	BRA
	novembre	A	Tournoi Int. Qingdao	Qingdao	Chine
	novembre	A	KRA Open Cup	Séoul	Corée
	décembre	A	Kano Cup Hommes et Femmes	Tokyo	Japon
2008	mars	A	Tournoi Int. Memory of Sanja	Almaty	Kazakhstan
2008	à confirmer	UJA	Championnats asiatiques seniors	à confirmer	Corée

2-3. Points

PLACE	GROUPE		
	A	UJA	IJF
1 ^{ère} place	30	A × 3	A × 4
2 ^{ème} place	15	90	120
3 ^{ème} place	10	45	60
5 ^{ème} place	5	30	40
7 ^{ème} place	3	15	20
Participation	1	9	12
		3	4

PÉRIODE DE QUALIFICATION

2 – 5 décembre 2006	Jeux asiatiques 2006, Doha (QAT)
2007	Championnats asiatiques 2007, Koweït (KUW)
2008	Championnats asiatiques 2008, Séoul (KOR)

La liste complète des délais à respecter pour la qualification figure dans le système de qualification de l'IJF.

DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Avant le 21 mai 2008, l'UJA informera les CNO/fédérations nationales du nombre de places de qualification qu'ils auront obtenues. Les CNO auront jusqu'au 7 juin 2008 pour confirmer l'utilisation de ces places à l'UJA et à l'IJF. Le 14 juin 2008 au plus tard, l'UJA suivra le processus de réattribution des places décrit ci-dessous et confirmera à l'IJF ainsi qu'aux CNO / fédérations nationales concernés l'utilisation des places allouées au sein de l'Union. Enfin, l'IJF devra valider la réattribution des places du quota inutilisées avant le 30 juin 2008.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Si un CNO n'utilise pas une place, celle-ci sera réattribuée à la fédération nationale/au CNO suivant le mieux classé dans la catégorie en question par le biais du système de qualification continentale. Si la place ne peut être réattribuée de cette manière, elle reviendra à l'IJF.

Union Européenne de Judo (UEJ)

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 63 hommes (9 athlètes x 7 catégories de poids)
 35 femmes (5 athlètes x 7 catégories de poids)
 98 athlètes au total

Maximum par CNO : 1 athlète par catégorie

SYSTÈME DE QUALIFICATION

L'UEJ se verra attribuer 9 places dans chaque catégorie de poids pour les hommes (63 places au total) et 5 places dans chaque catégorie de poids pour les femmes (35 places au total). Ces places seront attribuées conformément au processus décrit ci-dessous.

Système de points – championnats d'Europe et tournois de qualification

Les places restantes attribuées à l'UEJ dans chaque catégorie de poids seront attribuées par ordre décroissant aux CNO/fédérations nationales qui auront obtenu des points par le biais des tournois de qualification spécifiés, à l'exception des fédérations nationales qui se seront déjà qualifiées aux Championnats du monde 2007.

Championnats d'Europe et tournois de qualification (avant Super A et A)

La qualification débute avec les championnats d'Europe en avril 2007 et se termine avec les championnats d'Europe en avril 2008.

HOMMES		FEMMES		Semaine
En 2007				
SRB	Championnats d'Europe H & F 2007, Belgrade			Semaine 14.
FIN	Tampere	ITA	Rome	Semaine 17
RUS	Moscou H & F			Semaine 18
ROM	Bucarest	POR	Lisbonne	Semaine 19
GBR	Londres	EST	Tallin	Semaine 38
NED	Rotterdam M & W			Semaine 39
AZE	Bakou	BLR	Minsk	Semaine 40
En 2008				
GEO	Tbilissi	BUL	Sofia	Semaine 5
FRA	Paris H & F			Semaine 6
AUT	Leonding	HUN	Budapest	Semaine 7
GER	Hambourg H & F			Semaine 8
CZE	Prague	POL	Varsovie	Semaine 9
POR	Championnats d'Europe H & F 2008, Lisbonne			Semaine 14

Système de points

Les 4 meilleurs résultats obtenus lors des tournois préolympiques européens (11 tournois en tout) et des Championnats d'Europe seniors 2007 et 2008 seront pris en compte. Seules les catégories de poids olympiques seront prises en compte (et non les « Toutes catégories »). Les listes qualifient les CNO et non les athlètes.

Remarque : les points ne sont attribués que si au moins un combat a été remporté.

Place	Championnats d'Europe seniors	Tournoi H & F*	Tournoi H ou F**
1er	100	90	60
2e	60	50	34
3e	40	30	20
5e	20	16	10
7e	10	8	6
9e	8	6	4
1/16e	6	4	2
1 combat gagné	4	2	0

* anciennement tournoi super A

** anciennement tournoi A

En cas d'égalité à la fin de la qualification, le pays du compétiteur suivant sera qualifié:

- 1/ meilleur résultat / plus grand nombre de points
- 2/ deuxième meilleur résultat
- 3/ nombre total de points sur les 6 tournois / « A », super « A », Championnats d'Europe
- 4/ si les combattants sont toujours à égalité, la sélection sera faite par le comité directeur de l'UEJ.

Composition des délégations prenant part aux tournois de qualification de l'UEJ

- 1) Fédération non membres de l'UEJ – 1 combattant par catégorie de poids
- 2) Fédérations membres de l'UEJ – jusqu'à 14 combattants par fédération pour les hommes et jusqu'à 14 combattantes pour les femmes. Maximum 2 par catégorie de poids.
- 3) Fédérations organisatrices – 4 combattants au maximum par catégorie de poids.

Seuls les résultats des deux meilleurs combattants de chaque catégorie de poids par CNO / fédération nationale seront pris en compte.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

Des championnats d'Europe 2007 aux championnats d'Europe 2008.

La liste complète des délais pour la qualification figure dans le système de qualification de l'IJF.

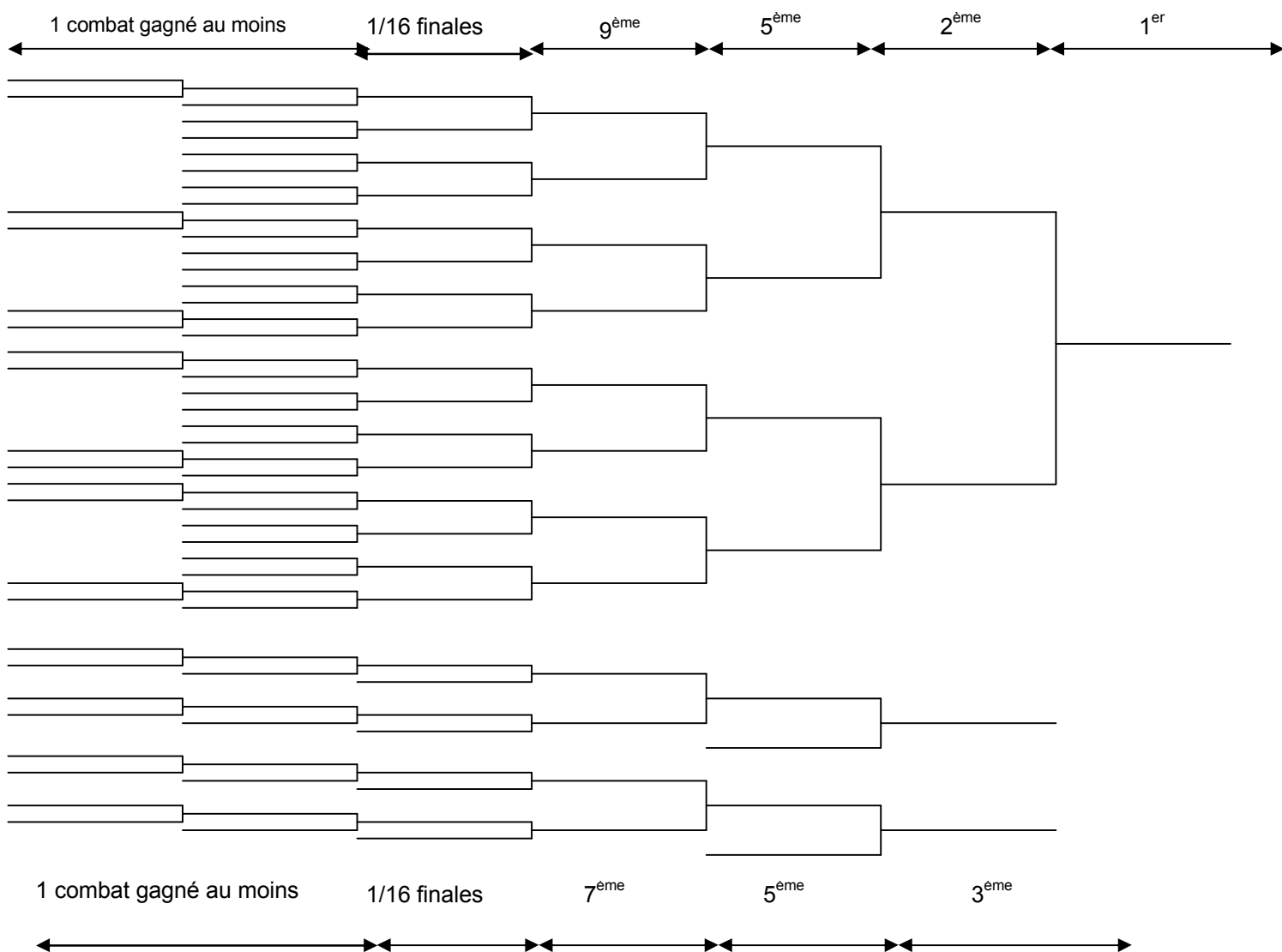
DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Avant le 21 mai 2008, l'UEJ informera les CNO/fédérations nationales du nombre de places de qualification qu'ils auront obtenues. Les CNO auront jusqu'au 7 juin 2008 pour confirmer l'utilisation de ces places à l'UEJ et à l'IJF. Le 14 juin 2008 au plus tard, l'UEJ suivra le processus de réattribution des places décrit ci-dessous et confirmera à l'IJF ainsi qu'aux CNO/fédérations nationales concernés l'utilisation des places allouées au sein de l'Union. Enfin, l'IJF devra valider la réattribution des places inutilisées avant le 30 juin 2008.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Si un CNO n'utilise pas une place, celle-ci sera réattribuée à la fédération nationale/au CNO suivant le mieux classé dans la catégorie en question par le biais du système de qualification continentale. Si la place ne peut être réattribuée de cette manière, elle reviendra à l'IJF.

Annexe : Tableau des participants avec indication de la place/du classement



Union de Judo d'Océanie (UJO)

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 7 hommes (1 athlète x 7 catégories de poids)
7 femmes (1 athlète x 7 catégories de poids)
14 athlètes au total

Maximum par CNO : 1 athlète par catégorie

SYSTÈME DE QUALIFICATION

Système de points

Les places de qualification seront allouées selon un système de points attribués aux concurrents lors d'épreuves spécifiques. Seules les épreuves sélectionnées par l'UJO seront prises en considération pour attribuer ces points, à savoir :

- Championnats du monde 2007
- Coupe du Monde Open de l'UJO 2007 (novembre)
- Championnats UJO 2008 (mars)

Un athlète dont le dans cette catégorie. Les points ne seront attribués que si l'athlète remporte au moins 1 combat. Les victoires remportées par abandon ne seront pas comptabilisées.

Si deux combattants de l'UJO sont classés à la deuxième et à la troisième places (excepté aux Championnats du monde 2007), le combattant placé en troisième position obtiendra un nombre de points égal à celui du combattant classé deuxième si le combattant classé troisième a perdu contre le vainqueur de la médaille d'or sans se mesurer au combattant classé deuxième.

- tous les athlètes ressortissants des pays membres de l'UJO se verront attribuer des points
- les points remportés par les athlètes seront attribués à toutes les épreuves de sélection olympique choisies
- les points attribués à la sélection olympique 2008 seront constamment contrôlés par le directeur technique de l'UJO ou par son délégué technique
- les points seront comptabilisés seulement dans une seule catégorie de poids
- il ne sera attribué de points que pour les places figurant sur le tableau suivant :

TABLE DE NOTATION

ÉPREUVE	DATE	CLASSEMENT ET POINTS					
		<u>9e</u>	<u>7e</u>	<u>4e/5e</u>	<u>3e</u>	<u>2e</u>	<u>1er</u>
1. Championnats du monde 2007, Rio de Janeiro (BRA)	13-16 septembre	40	60	-	-	-	
2. Coupe du Monde Open de l'UJO 2007, Queensland (AUS)	Novembre	-	30	60	90	120	150
3. Championnats UJO 2008 (NZL)	Mars	-	30	60	90	120	150

Période d'attribution des points

La période d'attribution des points comprend :

- les Championnats du monde du 13 au 16 septembre 2007 à Rio de Janeiro (BRA)
- la Coupe du Monde Open de l'UJO 2007 comprenant toutes les catégories de poids olympiques pour hommes et femmes (novembre) à Queensland (AUS)
- les Championnats de l'UJO 2008 (NZL)

Egalité

- Si deux combattants ou plus dans la même catégorie de poids ont un nombre de points égal, le combattant le mieux placé aux Championnats UJO 2008 pourra être proposé en vue d'être sélectionné. Si les Championnats UJO n'ont pas lieu, un tournoi spécial pourra être recommandé pour procéder à la sélection, en lieu et place des championnats UJO 2008.
- Si deux combattants ou plus dans la même catégorie de poids ont encore le même nombre de points, ce sera le combattant le mieux placé à la Coupe du Monde Open de l'UJO 2007 qui pourra être proposé pour la sélection.
- Si deux combattants ou plus dans la même catégorie de poids ont encore le même nombre de points, ce sera le combattant le mieux placé aux Championnats du monde 2007 qui pourra être proposé pour la sélection.
- Si deux combattants ou plus dans la même catégorie de poids ont encore le même nombre de points, une épreuve pour les départager sera organisée après les Championnats UJO/du Pacifique du Sud 2008.
- Si deux combattants ou plus dans la même catégorie de poids ont encore le même nombre de points après le combat éliminatoire, le combattant qui aura obtenu le plus grand nombre de points dans le classement UJO après les Championnats UJO 2008 pourra être proposé pour la sélection.
- Les délais recommandés pour la sélection en vue des Jeux Olympiques de 2008 seront de deux jours à quatre semaines maximum après la fin des Championnats UJO 2008
- Un combattant au maximum par catégorie de poids et par pays peut être sélectionné pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

13 - 16 septembre 2007	Championnats du monde seniors 2007, Rio de Janeiro (BRA)
Novembre 2007	Coupe du Monde Open de l'UJO sur invitation, Queensland (AUS)
Mars 2008	Championnats UJO 2008, (NZL)

La liste complète des délais à respecter pour la qualification figure dans le système de qualification de l'IJF.

DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Les délais recommandés pour la sélection en vue des Jeux Olympiques de 2008 seront de deux jours à quatre semaines maximum après la fin des Championnats UJO 2008.

Avant le 21 mai 2008, l'UJO informera les CNO/fédérations nationales du nombre de places de qualification qu'ils auront obtenues. Les CNO auront jusqu'au 7 juin 2008 pour confirmer l'utilisation de ces places à la l'UJO et à l'IJF. Le 14 juin 2008 au plus tard, l'UJO suivra le processus de réattribution des places décrit ci-dessous et confirmera à l'IJF ainsi qu'aux CNO/fédérations nationales concernés l'utilisation des places allouées au sein de l'Union. Enfin, l'IJF devra valider la réattribution des places inutilisées avant le 30 juin 2008.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Si un CNO n'utilise pas une place, celle-ci sera réattribuée à la fédération nationale/au CNO suivant le mieux classé dans la catégorie en question par le biais du système de qualification continentale. Si la place ne peut être réattribuée de cette manière, elle reviendra à l'IJF.

Union Panaméricaine de Judo (UPJ)

QUOTA D'ATHLETES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 42 hommes (6 athlètes x 7 catégories de poids)
21 femmes (3 athlètes x 7 catégories de poids)
63 athlètes au total

Maximum par CNO : 1 athlète par catégorie
Par ses résultats dans sa catégorie de poids un athlète qualifie son CNO/fédération nationale dans cette même catégorie. Cette place n'est pas nominative, elle n'appartient pas à l'athlète, mais elle est attribuée au CNO/fédération nationale. Dans le cas où un athlète change de catégorie de poids, les points acquis dans sa catégorie antérieure ne seront pas pris en compte dans sa nouvelle catégorie de poids.

SYSTEME DE QUALIFICATION

L'UPJ se verra attribuer 6 places dans chaque catégorie de poids pour les hommes (un total de 42 places) et 3 places dans chaque catégorie de poids pour les femmes (un total de 21 places). Ces places seront attribuées conformément au processus décrit ci-dessous.

Qualifications pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing

1) Liste des compétitions retenues par l'UPJ :

- 2006 Championnats seniors de l'Union Panaméricaine de Judo (06 UPJ), (ARG) – mai (1^{er} semestre 2006)
- 2007 Championnats seniors de l'Union Panaméricaine de Judo (07 UPJ), Montréal (CAN) – mai 2007
- 2007 Championnats du monde seniors (07 CM) – Rio de Janeiro (BRA) – 13-16 septembre 2007
- 2007 Jeux Panaméricains (07 JP), Rio de Janeiro (BRA) – 14-17 août 2007
- 2008 Championnats seniors de l'Union Panaméricaine de Judo (08 UPJ) – date et lieu à déterminer

Ces Championnats serviront d'épreuves de qualification s'ils sont organisés avant la date limite établie pour la clôture du système de qualification par le Comité International Olympique.

Les Coupes de judo

Région du nord : (COUPE 1) – date et lieu à déterminer

Région du centre : (COUPE 2) - date et lieu à déterminer.

Région du sud : (COUPE 3) - date et lieu à déterminer.

2) Système de points à utiliser pour les sélections conformément au quota alloué à l'UPJ :

(1) Championnats du monde de judo seniors de 2007, Rio de Janeiro (BRA)– 07CM

Chaque participant recevra quatre (4) points

(2) Jeux Panaméricains 2007 – 07JP

Chaque participant recevra trois (3) points. Les médaillés et ceux qui se seront classés recevront des points supplémentaires, à savoir :

Or	20 points
Argent	14 points
Bronze	10 points
Cinquième place	6 points
Septième place	3 points

(3) Championnats seniors 2006 de l'Union Panaméricaine de Judo - 06 UPJ

Chaque participant reçoit deux (2) points. Les médaillés et ceux qui se seront classés recevront des points supplémentaires, à savoir :

Or	10 points
Argent	7 points
Bronze	5 points
Cinquième place	3 points
Septième place	1 point

(4) 2007 Championnats seniors de l'UPJ – 07 UPJ

Chaque participant reçoit deux (2) points. Les médaillés et ceux qui se seront classés recevront des points complémentaires, à savoir :

Or	10 points
Argent	7 points
Bronze	5 points
Cinquième place	3 points
Septième place	1 point

(5) 2008 Championnats Seniors de l'UPJ - 08 UPJ

Chaque participant reçoit deux (2) points. Les médaillés et ceux qui se seront classés recevront des points complémentaires, à savoir :

Or	10 points
Argent	7 points
Bronze	5 points
Cinquième place	3 points
Septième place	1 point

Ces championnats (2008) seront utilisés comme épreuves qualificatives s'ils sont organisés avant la date limite établie pour la clôture du système de qualification par le Comité International Olympique.

(6) Les Coupes de judo :

Une Coupe de judo sera organisée dans chacune des régions/zones suivantes entre juin 2006 et deux semaines avant la date fixée par le Comité International Olympique pour la clôture de la période de qualification.

RÉGION DU NORD (18)	RÉGION DU CENTRE (12)	RÉGION DU SUD (11)
COUPE 1	COUPE 2	COUPE 3
Canada	Cuba	Colombie
Etats-Unis	Jamaïque	Guyane
Mexique	Haïti	Surinam
Belize	République dominicaine	Equateur
Porto Rico	Guatemala	Pérou
Saint Kitts et Nevis	Honduras	Brésil
Antigua et Barbados	Salvador	Bolivie
Bermudes	Nicaragua	Paraguay
Bahamas	Costa Rica	Uruguay
Iles Vierges	Antilles néerlandaise	Argentine
Iles Vierges britanniques	Aruba	Chili
Grenade	Venezuela	
Trinité-et-Tobago		
Dominique		
Iles Caïmans		
Barbade		
Saint-Vincent		
Sainte-Lucie		

Une liste alternative des régions/zones utilisée pour les Jeux Olympiques de 2004 à Athènes sera également prise en compte par le comité exécutif de l'UPJ :

ZONE I (14)	ZONE II (13)	ZONE III (14)
Bahamas	Antilles néerlandaises	Argentine
Belize	Aruba	Bolivie
Bermudes	Barbade	Brésil
Iles Vierges britanniques	Colombie	Chili
Canada	Costa Rica	Dominique
Iles Caïmans	Salvador	Equateur
Cuba	Grenade	Guyana
République dominicaine	Guatemala	Paraguay
Haïti	Honduras	Pérou
Jamaïque	Nicaragua	Saint Vincent et Grenadines
Mexique	Porto Rico	Surinam
Sainte-Lucie	Panama	Trinité-et-Tobago
Etats-Unis d'Amérique	Venezuela	Uruguay
Iles Vierges	Antigua	

Chaque participant reçoit un (1) point. Les médaillés et ceux qui se seront classés recevront des points supplémentaires, à savoir :

Or	10 points
Argent	7 points
Bronze	5 points
Cinquième place	3 points

Système de compétition :

La durée de chaque combat sera de cinq (5) minutes (temps réel) pour les hommes comme pour les femmes.

Selon le nombre de combattants dans chaque catégorie de poids, le système de compétition sera le suivant :

a) Six combattants ou davantage:

Le système de compétition se fera par système d'élimination avec double repêchage ; les combattants seront répartis en 2 (deux) tableaux – tableau « A » et tableau « B » - au moyen d'un tirage au sort, et un système par élimination unique (parfois appelé système de « knock-out ») permettra de désigner les 2 (deux) finalistes. Le vainqueur du combat final obtiendra la 1^{ère} place tandis que le perdant terminera 2^e. Le combattant classé 1^{er} n'aura perdu aucun combat, celui classé 2^e aura perdu uniquement contre le 1^{er}. Les deux combattants ayant perdu contre les finalistes lors des demi-finales disputeront la finale du tableau de repêchage et concourront pour les deux (2) 3es places.

Les tableaux « A » et « B » sont chacun divisé pour former les quadrants A1, A2, B1 et B2. Les combats dans le tableau gagnant continuent jusqu'à ce que chaque quadrant ait un vainqueur (4 individuels). Ce sont les demi-finalistes. Tous les combattants ayant perdu contre les vainqueurs de A1, A2, B1 et B2 sont autorisés à concourir dans un tableau de repêchage de leur quadrant respectif. Pour la poule A1, le premier combattant qui a perdu contre le vainqueur de la poule A1 combat contre le 2^e combattant qui a perdu contre le vainqueur de la poule A1, le vainqueur de ce combat se mesure contre le 3^e combattant qui a perdu contre le vainqueur de la poule A1, etc. Les mêmes combats éliminatoires se déroulent dans les quadrants A2, B1 et B2. Le vainqueur du repêchage A1 combat contre le vainqueur du repêchage A2. Idem pour B1 et B2.

Le combat final pour la 3^e place : le vainqueur de chaque repêchage (A et B) contre le perdant de la demi-finale du tableau opposé (B et A). D'où le nom de repêchage « croisé ».

Les vainqueurs (2) de ces combats sont classés « troisièmes » tandis que les perdants (2) sont classés « cinquièmes ».

Un « bye » n'est pas une victoire et le combattant n'est pas appelé sur la surface de combat.

Un abandon est considéré comme une victoire.

Les médailles et places seront attribuées conformément au Règlement sportif et d'organisation de la Fédération internationale de judo (RSO de l'IJF).

b) Cinq combattants ou moins :

Le système de compétition sera le système de poule dans lequel chaque combattant rencontre tous les autres combattants.

(1) Attribution des points :

Pour chaque combat, le système d'attribution des points est le suivant :

Ippon Gachi	10 points
Sogo Gachi	10 points
Fusen Gachi	10 points
Kiken Gachi	10 points
Hansoku-make	10 points
Waza-ari	7 points
Three Shidos	7 points
Yuko	5 points
Two Shidos	5 points
Koka	3 points
Shido	3 points
Yusei-Gachi	1 point

(2) Désignation d'un vainqueur :

L'ordre de classement en poule est déterminé par :

- En premier : le nombre de victoires.
- Deuxièmement : si on ne peut départager les combattants par le nombre de victoires, le nombre de points marqués sera pris en compte.
- Troisièmement : si on ne peut départager les combattants ni par le nombre de victoires, ni par le nombre de points marqués, c'est celui qui aura remporté le combat ayant opposé les deux ex æquo qui sera désigné 'vainqueur'.
- Quatrièmement : dans le cas où trois combattants ou plus sont toujours ex æquo, par le nombre de victoires et de points (en premier, deuxièmement, troisièmement, etc.) ces combattants devront combattre à nouveau pour déterminer un classement final.

(3) Situations impliquant Fusen Gachi et Kiken Gachi

- 1) Si un combattant ne se présente pas après avoir passé la pesée, son adversaire se voit attribuer un résultat de Fusen Gachi – 10 points
- 2) Si un combattant se retire d'un combat, son adversaire se voit attribuer un résultat de Kiken Gachi – 10 points

(4) Médailles/places à attribuer :

- | | |
|---------------|--|
| 5 combattants | Or
Argent
Bronze (2)
5 ^e place |
| 4 combattants | Or
Argent
Bronze (2) |
| 3 combattants | Or
Argent
Bronze (1) |
| 2 combattants | Or
Argent |
| 1 combattant | Or |

Les médailles/places seront attribuées indépendamment du fait qu'un combattant ait remporté le combat ou non.

(5) Bye :

Un Bye n'est pas une victoire. Un combattant qui reçoit un bye n'est pas appelé sur la surface de combat.

(6) Hansoku direct :

Pour des raisons disciplinaires ou du fait de l'application d'une technique interdite, l'athlète doit être exclu et non autorisé à poursuivre la compétition. Tous les points accumulés par le combattant s'étant vu infliger une pénalité sont effacés, perdus ou retirés.

Règles pour départager les ex æquo dans une catégorie

Dans le cas d'ex æquo dans une catégorie de poids donnée lors des qualifications, les règles suivantes seront appliquées par ordre de priorité pour départager les combattants :

- a) Si les combattants de deux fédérations membres se sont rencontrés dans un championnat senior de l'UPJ dans la catégorie de poids, ce sera celui qui aura remporté le combat les opposant qui sera classé en premier.
- b) Le combattant d'une fédération membre ayant remporté le plus grand nombre de combats dans l'ensemble des championnats seniors de l'UPJ.
- c) Le combattant d'une fédération membre ayant eu les meilleurs résultats lors des Jeux Panaméricains 2007.
- d) Le combattant d'une fédération membre qui est allé le plus loin dans la compétition du plus haut niveau, des points seront attribués selon l'ordre suivant:
 - Championnats du monde seniors 2007 (3 points de difficulté)
 - Jeux Panaméricains 2007 (1,5 point)
 - Championnats Panaméricains seniors (1 point de difficulté)
- e) Dans le cas où il y aurait toujours égalité, c'est le comité exécutif de l'UPJ qui prendra la ou les décisions nécessaires.

PERIODE DE QUALIFICATION

13 - 16 septembre 2007	Championnats du monde 2007, Rio de Janeiro (BRA)
15 novembre 2007	Date limite à laquelle tous les CNO doivent avoir soumis leurs demandes de places sur invitation de la commission tripartite.
31 janvier 2008	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution préliminaire des places sur invitation.
21 mai 2008	Les Unions continentales informent les fédérations nationales/CNO du nombre de places attribuées.
7 juin 2008	Les CNO confirment aux Unions/à la IJF l'utilisation des places de qualification.
14 juin 2008	Les Unions confirment à l'IJF et aux fédérations nationales/CNO la réattribution en leur sein des places inutilisées.
Avril – juillet 2008	Attribution définitive des places sur invitation de la commission tripartite.
30 juin 2008	L'IJF confirme la réattribution des places inutilisées.
23 juillet 2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs formulaires d'inscription au comité d'organisation des Jeux de 2008 à Beijing.

DATES / PROCEDURE DE CONFIRMATION DES PLACES

Avant le 21 mai 2008 l'UPJ informera les CNO/ fédérations nationales/ du nombre de places de qualification qu'ils auront obtenues. Les CNO auront jusqu'au 7 juin 2008 pour confirmer l'utilisation de ces places de qualification à l'UPJ et l'IJF. Le 14 juin 2008 au plus tard, l'UPJ suivra le processus de redistribution décrit ci-dessous et confirmera à l'IJF et aux CNO/fédérations nationales respectifs l'utilisation des places allouées au sein de l'Union. Enfin, l'IJF devra valider la réattribution des places inutilisées avant le 30 juin 2008.

Les Fédérations nationales indiqueront à l'UPJ si elles acceptent l'attribution des places inutilisées au plus tard trois jours après réception de l'avis d'attribution inutilisée.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

Si un CNO ne peut utiliser une place qui lui a été allouée conformément au système de qualification de l'Union Panaméricaine de Judo, cette place sera attribuée au CNO /fédération nationale classé ensuite dans la catégorie concernée. Si la place ne peut être réattribuée de cette manière, elle reviendra à l'IJF.